

26 MARS 2018

Des programmes enfin mis en place pour la conservation du lac Saint-Pierre

Par: Sarah-Eve Charland



Le gouvernement du Québec a annoncé, un an plus tard, de quelle façon l'investissement de 14 M\$, dévoilé en mars 2017, sera utilisé pour la conservation du lac Saint-Pierre. Des nouveautés verront le jour, dont un programme d'aide financière pour mettre en place des projets de réhabilitation ou de conservation ainsi qu'un pôle d'expertise visant la recherche en milieu agricole.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, en a expliqué les grandes lignes près d'un an après l'annonce de l'investissement.

« Le lac Saint-Pierre, considéré comme un joyau national et international, est un lieu unique d'une biodiversité incroyable. Cependant, sa situation s'est détériorée au cours des dernières années. Son retour à une santé passe nécessairement par une réduction des pressions que nous exerçons sur lui et par la concertation des secteurs agricole et municipal.



C'est ensemble que nous réussirons à lui donner un second souffle », affirme la ministre Melançon.

Des maires ont soumis des recommandations

À la suite de la première annonce en mars 2017, un caucus regroupant 16 maires de municipalités riveraines s'est formé afin de mettre sur pied un plan d'action à la demande du gouvernement. Plusieurs mois plus tard, le regroupement n'avait toujours pas eu de nouvelles. La ministre, nouvellement en poste depuis octobre, a été à nouveau interpellée en janvier 2018.

Le caucus demandait la création d'un programme pour des actions sur le terrain, la mise en place d'un pôle d'expertise, l'implication du milieu et une transparence, une gestion efficiente des sommes et la clarification de l'application réglementaire en zone littorale. Les maires souhaitaient également s'assurer de ne pas perdre les sous qui auraient dû être investis en 2017.

« On a soumis nos recommandations à la ministre. On avait demandé de traiter le dossier avec diligence. Finalement, elle a bien compris la situation. [...] C'est une très bonne nouvelle », mentionne le maire de Sorel-Tracy, Serge Péloquin.

L'investissement sera géré en deux volets. Le premier consiste à mettre sur pied un programme d'aide financière destiné aux acteurs du milieu qui souhaitent mener des initiatives de conservation ou de restauration de la biodiversité et de la qualité de l'eau. La Fondation de la faune du Québec gèrera l'enveloppe budgétaire de 9,5 M\$.

Pour le maire de Sainte-Anne-de-Sorel, Michel Péloquin, ce programme n'est pas assez bien défini. « J'aurais aimé qu'on encadre davantage. Il n'y a pas de plan d'ensemble ou d'objectifs définis. Est-ce que les projets retenus auront une cohérence? J'aimerais que le gouvernement soit plus coercitif. »

Le deuxième volet vise à promouvoir une agriculture durable compatible avec l'écosystème du lac Saint-Pierre. Près de 2,6 M\$ seront investis dans ce pôle d'expertise. Le reste des sous seront distribués dans les ministères concernés par les projets retenus.



La coordonnatrice de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre et la directrice générale du comité ZIP du lac Saint-Pierre, Louise Corriveau, a applaudi la nouvelle.

« Ça répond bien à nos attentes, même si 14 M\$, ce n'est pas suffisant. On espère que le gouvernement fédéral suivra, ainsi que des organismes. On avait hâte que ça soit officiel. On attendait depuis un an. »